

COMMUNE DE SAINT-SERVAIS
COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 29 mars, sous la présidence de Bernard MICHEL, Maire, en présence de tous les conseillers.
La secrétaire de séance est Guénaëlle BORD.

Monsieur KERMORGANT a présenté aux élus l'analyse financière de la commune de 2013 à 2017.

Cette session budgétaire a été précédée d'une réunion préparatoire le jeudi 22 mars.

COMPTES DE GESTION DE MONSIEUR LE TRÉSORIER : Les comptes de gestion sont votés à l'unanimité.

COMPTES ADMINISTRATIFS (CA) 2017 :

Commune et Assainissement : Le Conseil municipal approuve les comptes administratifs et donne son accord pour reporter les résultats d'exploitation à la section d'investissement du budget primitif (commune : 181 971,39 euros et assainissement : 4 498,67 euros).

TAUX D'IMPOSITION :

Les élus ont décidé de conserver les taux, à savoir, 13,13 % pour la taxe d'habitation, 18,12 % pour la taxe sur le foncier bâti et 34,85 % pour le foncier non bâti.

BUDGET PRIMITIF 2018 : Le budget est voté à l'unanimité

Commune : La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 566 987,00 €, avec notamment un montant de dépenses de 152 246,00 € en charges à caractère général, 248 200,00 € de frais de personnel, 103 295,00 € de charges de gestion courante. Les recettes de fonctionnement proviennent essentiellement des impôts et taxes pour 198 000,00 €, les dotations et participations 286 635,00 €.

La section d'investissement est équilibrée à 445 148,06 €. Les principaux investissements pour l'année 2018 concernent le solde des travaux de deux classes pour 98 358,72€ ; les frais d'étude pour les travaux de l'église pour 44 700€ ; les travaux de la salle polyvalente pour 42 826,48€ ; les travaux de voirie pour 60 000€ et 18 700€ d'acquisition de matériel.

Budget annexe Assainissement :

Il s'équilibre en fonctionnement à la somme de 7 035,00 € et en investissement à 10 555,7 €.

DEMANDE DE SUBVENTION

Accord du conseil pour une demande de subvention faite auprès du DSIL afin d'obtenir une aide pour la réhabilitation de deux classes modulaires.

AGENDA

Prochain conseil : le 26 avril 2018.



Le Maire
Bernard MICHEL
